

Des producteurs de déchets plastiques aux recycleurs, les motivations pour le recyclage du plastique

Les ménages expriment de plus en plus souvent à leur commune le désir d'avoir une solution autre que l'incinération pour le plastique. C'est particulièrement vrai dans les communes qui ont introduit la taxe au sac. Sous la pression de leurs clients, les industries et distributeurs commencent aussi à se soucier du recyclage. Dans la plupart des cas, le recyclage du plastique est économiquement plus rentable que l'incinération. Grâce à de nouvelles technologies, à l'augmentation du prix des matières plastiques et aux quantités croissantes de déchets plastiques collectés, le recyclage devient une activité lucrative et les entreprises de recyclage sont en cours de développement en Suisse. Point de vue recueilli auprès de remettants et recycleurs.

Pour une commune qui souhaite collecter le plastique séparément, pas besoin d'apprendre à la population comment reconnaître les différents types de plastiques ni à déchiffrer les différents codes et abréviations. Tous les plastiques ménagers, que ce soit les emballages alimentaires, les jeux Légo et play-mobiles, les bouteilles PET d'huile ou de lessive (hors boissons), les boîtes à oeufs, les yoghourts ou encore les sacs en plastique peuvent être mis ensemble dans la même benne. Les plastiques qui doivent être triés séparément sont les plastiques agricoles (filiales de recyclage, voir FORUM DÉCHETS n° 33), et le PET des boissons. La plupart des recycleurs n'acceptent pas les objets en PVC, mais c'est un plastique rare dans les déchets ménagers. Les communes paient alors des intermédiaires ou des recycleurs qui vont eux-mêmes trier les différents types

de plastiques avant le recyclage. Une entreprise recycle même directement les plastiques mélangés.

Ces solutions reviennent en général moins cher que l'incinération. Pour les communes qui ont une taxe au sac mais pas de taxe de base, il faut cependant noter que le recyclage n'est pas financé si une benne plastique est mise à disposition gratuitement. Une taxe de base adéquate semble un bon moyen de résoudre ce problème. Le coût de recyclage du plastique mélangé (reprise autour de CHF 130.-/tonne) dépend surtout de la distance de transport. Un recycleur estime que pour une distance de plus de 50 km, le recyclage n'est économiquement intéressant que si le plastique a été mis en balle. En effet, le plastique est un déchet particulièrement volumineux. Etant donné le coût élevé de l'achat d'une presse, une solution, déjà envisagée dans le canton du Jura, serait d'acheminer les plastiques vers une centrale commune à plusieurs déchèteries, où le plastique serait mis en balles. Une autre possibilité serait de louer une presse.

La question du transport est également problématique pour les chantiers. Le recyclage du plastique sur les chantiers est certes développé pour l'EPS (Sagex) grâce aux sacs prépayés, mais il est moins connu pour le PE. En effet, contrairement à plusieurs grosses entreprises, les chantiers n'ont pas de presse pour mettre les films PE en balles.

Les communes qui souhaitent aller plus loin que la simple collecte de plastique mélangé peuvent séparer plusieurs types de déchets plastiques. De nombreuses communes utilisent des sacs prépayés pour l'EPS (filiales Luxit ou Re-Log). Les bouteilles en PEHD type bou-

teilles de lait, à ne pas confondre avec le PET, peuvent être collectées séparément (déjà effectué par certains distributeurs alimentaires). Des projets sont en cours pour les films en PE. Cela demande alors plus d'efforts d'information, de tri et de surveillance, mais les prix de rachat sont plus intéressants pour les plastiques triés que mélangés.

Le prix de rachat plus élevé pour les plastiques séparés explique pourquoi l'opération de tri est rentable pour les intermédiaires: un recycleur paie CHF 30.-/tonne pour du plastique mélangé en balle. Un autre reprend plus de 50 sortes de plastiques triés, à un prix moyen de CHF 100.-/tonne (seuls 5 types de plastiques sont facturés). A titre de comparaison, le prix du plastique neuf est d'environ CHF 1800.- à 2300.-/tonne.

Pour certains intermédiaires, il est même rentable de trier le plastique à partir d'une benne d'incinérables. De toute manière, les recycleurs doivent également séparer les déchets non plastiques tels que la terre et les métaux mis par erreur dans la benne plastique. Un recycleur estime qu'il incinère près de 30% des déchets qu'il reçoit. Il tolère donc quelques erreurs de tri des particuliers. Mais depuis la mise en place d'un processus d'information, il semble que la qualité du tri ait augmenté.

*Propos recueillis par:
Anahide Bondolfi, Bird, Prilly*

*Nous remercions les entreprises et communes suivantes pour le temps qu'elles nous ont accordé:
Swisspolymera, Luxit, Immark, Rolog, Retripa, Redilo, Gross, Strid, Serbeco, Thévenaz-Leduc, COOP, Migros et les communes de Pampigny, Gland, Echallens, Fribourg, Ménières, Vicques.*



Il n'existe pas de pictogramme officiel pour le recyclage du plastique. Ce pictogramme est utilisé par la Ville de Fribourg pour les bennes plastiques. Il permet d'éviter que du PET d'emballage de boissons, repris par la filière PET-Recycling, ne soit mis dans cette benne.